

ADDITIF N°001/A/L11/CDPM/2026 DU 28 AVRIL 2026

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/L11/CDPM/2026 DU 27 MARS 2026

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA
ROUTE COMMUNALE EN TERRE C1022002 : SECTION CARREFOUR AWANDA -
MINKAN 1, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD,**

EN PROCEDURE D'URGENCE.

PIECE N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES

12- Remise des offres

Au lieu de : « Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30 avril 2026 à 13 heures précises** ».

Lire : « Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **26 mai 2026 à 13 heures précises** »

Le reste sans changement.

13- Recevabilité des offres

NB : le mode de soumission étant en ligne, toute mention relative aux offres placées dans des enveloppes ou plis fermes **est sans Objet.**

Le reste sans changement.

14- Ouverture des plis

Au lieu de « L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **30 avril 2026 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de L'Océan. »

Lire : « L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **26 mai 2026 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de L'Océan »

Le reste sans changement

15.1 Critères éliminatoires

A- Pièces Administratives

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et du récépissé de dépôt CDEC solidaire à la caution ;
- b) Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.
- c) Absence de catégorisation appropriée.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la charte d'intégrité datée et signée
- c) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- d) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins :
- e) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses du marché

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel d'Offres ;
- c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- d) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

D- Critère éliminatoire d'ordre général

- a- Absence de la copie de sauvegarde ou non-respect du format de fichier des offres.
- b- Absence de l'origine de la caution de soumission
- c- Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique, manœuvres frauduleuses
- d- Absence de la copie de sauvegarde

L'utilisation du certificat COLEPS d'une autre entreprise pour soumissionner

NB : tous autre critère éliminatoire contenu dans le DAO en dehors de la liste ci-dessus est sans objet

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**A-Volume I : Pièces administratives**

Les pièces, l) Attestation d'Immatriculation timbrée et m) Le registre de Commerce, sont SANS OBJET.

PIECE N°13 : VISA DE MATURITÉ OU JUSTIFICATIF DES ÉTUDES PRÉALABLES

(Voir ci- joint)

28 AVR 2026
Kribi, le

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DD MINMAP/OCEAN
- CDFM/OCEAN
- DDMINDCAF /OCEAN
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

Le Préfet du Département de l'Océan
(Autorité Contractante)



Boaba Haman
Administrateur Civil Principal
de Classe Exceptionnelle

PIECE N° 13 : VISA DE MATURETE OU JUSTIFICATIF DES ETUDES PREALABLES

1. Joindre l'étude préalable :

NOTE DE PRESENTATION

Titre du projet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE C1022002 : SECTION CARREFOUR AWANDA - MINKAN 1, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Objectif du projet : Le projet a pour but l'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route communale en terre c1022002 : section carrefour AWANDA - MINKAN 1, dans l'arrondissement de MVENGUE, Département de l'Océan, Région du sud.

a) Caractéristiques du tronçon :

- **Type :** route en terre.
- **Nombre de pièces :** sans objet

b) Caractéristiques du site :

- **Situation du site :** le site de projet se trouve dans la Commune de MVENGUE.
- **Accessibilité :** bonne
- **Type de terrain :** relativement accidenté.
- **Etude géotechniques et topographique :** NEANT.

2. Indiquer :

- 2.1. **La date de la réalisation de l'étude :** Mars 2026
- 2.2. **Le nom du maître d'œuvre public ou privé l'ayant réalisé :** Monsieur le Délégué Départemental des Travaux Publics de l'Océan
- 2.3. **Les référence du marché, si maîtrise d'œuvre privée l'ayant réalisé :** NEANT
- 2.4 **Si entretien :** NEANT
- 2.4. **Description des études :** voir note de présentation ci-dessus

LE PREFET



Bouba Haman
Administrateur Civil Principal
de Classe Exceptionnelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

SOUTH REGIONAL DELEGATION

OCEAN DIVISIONAL DELEGATION

RAPPORT D'ETUDES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN
ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE COMMUNALE EN
TERRE C1022002 : SECTION CARREFOUR AWANDA - MINKAN 1,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE
L'OCEAN, REGION DU SUD.

Le Délégué Départemental
des Travaux Publics de l'Océan

Ingénieur
ONGC/NOCE 16-1839

Par la Délégation Départementale des Travaux Publics de l'Océan

MARS 2026

I. INTRODUCTION

La perspective Gouvernementale de la République du Cameroun à travers le Ministère des Travaux Publics vise l'amélioration de la durée de vie des infrastructures routières ainsi que celle des routes en terre qui s'apparentent comme le moteur de développement et source d'épanouissement des populations, notamment pendant les multiples déplacements qui font parties du quotidien de ces populations. C'est ainsi que, le Maître d'Ouvrage a mis à la disposition du présent projet, une enveloppe d'un montant TTC de : **Deux Cent Millions (200 000 000) Francs CFA** pour l'exécution des travaux d'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route communale en terre c1022002: section carrefour Awanda - Minkan I (4 km).

Le présent Rapport d'études définit les orientations Ministérielle en matière d'aménagement en enduit superficiel bicouche des routes, qui recommandent d'améliorer la durée de vie desdits routes pendant au moins Vingt (20) ans, les différentes tâches à exécuter, leurs consistances et le mode opératoire,

II. PRESENTATION DU PROJET

1. Lieu et situation

Le projet faisant l'objet d'aménagement en enduit superficiel bicouche se situe dans la Région du SUD, Département de l'Océan, Arrondissement de Mvengue, de la route communale en terre c1022002: section carrefour Awanda - Minkan I .

2. Consistance des travaux

Après la visite du site suivie d'une séance de travail, l'équipe de projet a convenu et a arrêté en fonction de l'enveloppe allouée au projet et de l'état actuel de la route, les opérations suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TRAVAUX D'EMPRISE ET DE TERRASSEMENT SUR UN LINEAIRE DE 4 KM ;
- REVETEMENT DE LA CHAUSSEE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE SUR 02 KM ;
- ASSAINISSEMENT (Fossés maçonnés et caniveaux bétonnés) - OUVRAGE HYDRAULIQUES (Dalot 1 x 1) - SIGNALISATION.

3. Financement

Les travaux objet de ce dossier technique sont financés par le B.I.P MINTP de l'exercice 2026.

4. Objectifs à atteindre

L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale par la baisse des coûts de transport et d'assurer une meilleure desserte des zones rurales par l'amélioration du niveau de service des pistes rurales. De manière spécifique, le Projet visait à contribuer à la promotion agricole et à améliorer l'accessibilité des villages, les conditions de vie des populations et, à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales dans le cadre de la politique de décentralisation du Gouvernement. Il convient de signaler que cette voie d'accès, une fois aménagée servira aisément à évacuer, et surtout permettra de désenclaver toutes les plantations environnantes.

III. METHODOLOGIE DE L'EXECUTION DES TACHES

a. Etude et Installation de chantier y compris Amené et repli du matériel

Il sera question ici de :

-faire La préparation des surfaces, la construction, les aménagements des baraques de chantier, des ateliers, des entrepôts, des logements, bureaux et laboratoires de l'Entrepreneur et du Maître d'Œuvre ;

-Les moyens de liaison téléphonique ;

-Les frais d'entretien, de nettoyage et d'exploitation des locaux, ateliers et entrepôts, y compris gardiennage ;

-L'amenée et le repli du matériel et engins nécessaires à l'exécution du chantier,

-Le contrôle et la vérification des plans de l'Appel d'Offres ;

- l'élaboration du Projet d'exécution,

-L'enlèvement enfin de chantier de tous les matériels, les matériaux en excédent et la remise en état des lieux ;

-Les suggestions de maintien de la circulation durant les travaux ;

Elle comprend également l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement : les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport.

A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.

Ce prix sera payé en deux tranches :

* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.

* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée.

b. Etudes géotechniques et d'exécutions y compris production du dossier d'exécutions et plans de recollement

Il sera question ici de :

- faire les études géotechniques à réaliser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les reconnaissances suivantes : sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.).
- faire Les études hydrauliques et hydrologiques ;
- faire Les études techniques d'exécution, entre autres : les notes de calcul, les plans d'exécutions, etc.
- produire Le projet d'exécution et le plan de recollement.

c. Débroussaillage mécanique y/c abattage des arbres (3m de chaque cotes)

Cette tâche sera normalement exécutée mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, en cas de difficultés particulières. le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations autour de l'ouvrage ; l'abattage et le débitage des arbres situés proche de l'ouvrage à construire dont le diamètre est inférieur ou égal à 20 cm; la démolition de l'ouvrage existante ;le ramassage, l'enlèvement, le transport et l'évacuation des produits de coupe et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre.

d. Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires

Il sera question ici de faire la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement (routes en terre) ou de fondation (routes revêtues).

Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.

Ce prix comprend notamment :

- le nettoyage éventuel de la plate-forme existante ;
- l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles ;
- la scarification de la plate-forme existante ;
- le réglage de la plate-forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques);
- l'arrosage et le compactage de la plateforme ;
- toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales.

e. Couche de base en graveleux latéritiques ép 15 cm

la mise en œuvre d'une couche de roulement en matériaux sélectionnés conformes aux prescriptions du CCTP.

Ces prix comprennent notamment :

- la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation ;
- l'ouverture des emprunts, y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement des terres végétales et de découverte ;
- l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels ;
- le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 m;
- l'épandage des matériaux en vue d'obtenir l'épaisseur minimale de 15 cm après compactage ;
- l'arrosage ou l'aération nécessaire pour obtenir la teneur en eau requise ;
- toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales.

f. Couche d'enduit superficiel bicouche

Cette tâche consiste en l'exécution de revêtements en enduit superficiel Bicouche sur une largeur de chaussée de 6m conformément aux spécifications du CCTP. Elle comprend :

- la recherche et la préparation des carrières,
- le concassage et le criblage, le lavage, les sujétions de préparation,
- la fourniture et le transport des liants quel que soit la distance,
- la fourniture et le transport des agrégats
- la préparation de la surface,
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats,
- les travaux de répandage du bitume et des agrégats de chaque couche,
- toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre,
- le cylindrage à pneus de chaque couche,
- le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôts dans les lieux agréés par le Maître d'œuvre,
- la remise en état des emprunts et carrières conformément aux clauses du CCAP et des prescriptions environnementales

g. Aménagement des déviations y/c maintien de la circulation ;

Ses travaux consisteront au nettoyage éventuel de la zone à aménager, la Construction d'une traversée provisoire assurant le maintien de la circulation ; toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales et toutes autres sujétions.

h. DALOT SIMPLE 1 x 1

a. MATERIAUX MISE EN ŒUVRE

Les moellons proviendront de la carrière de pierre de Canabois et devront être propre. Eau de gâchage. Elle proviendra de l'alimentation en eau de la CDE se trouvant près du site du projet ou d'un forage. Elle sera dépourvue de matières solides, d'impuretés, des sels dissous et des détergents. Cette eau devra répondre aux spécifications de la norme NF P18.303. On pourra aussi se servir du puits aménagé à l'un des angles de la surface du terrain, Sable, Gravier, Aciers pour béton, Ciment Coffrages.

Tous les matériaux doivent être Conformes aux exigences du CCTP.

Pour l'ensemble des travaux, les opérations ci-dessous seront effectuées avant tout début des travaux : Implantation par l'équipe topographique des ouvrages, Vérifications des implantations par les chefs d'équipe et le chef de chantier,

a) REALISATION DU DALOT

I. Mode opératoire

1.1. Production et transport du béton de propreté et du mortier

La production et le transport du béton et du mortier se feront selon la méthodologie ci-après :
Définition des besoins journaliers des différentes équipes du chantier par le Chef D'équipe, Composition et production de la quantité nécessaire à partir de l'auto bétonnière ou Équivalent, Transport du béton à l'aide de l'auto bétonnière ou d'une benne sur manitou pour Livraison sur le site des travaux, Fourniture sur le site des travaux.

1.2. Manutention et transport des éléments façonnés

La manutention et le transport des éléments préfabriqués se feront selon la méthodologie ci-après :

Définition des besoins journaliers des différentes équipes du chantier par les Chefs d'équipe (coffrage, Ferrailage), Manutention des éléments préfabriqués à l'aide du CAMION HIAB ou équivalent, Transport des éléments à l'aide du CAMION HIAB ou équivalent et livraison sur le site Des travaux.

2. MISE EN ŒUVRE

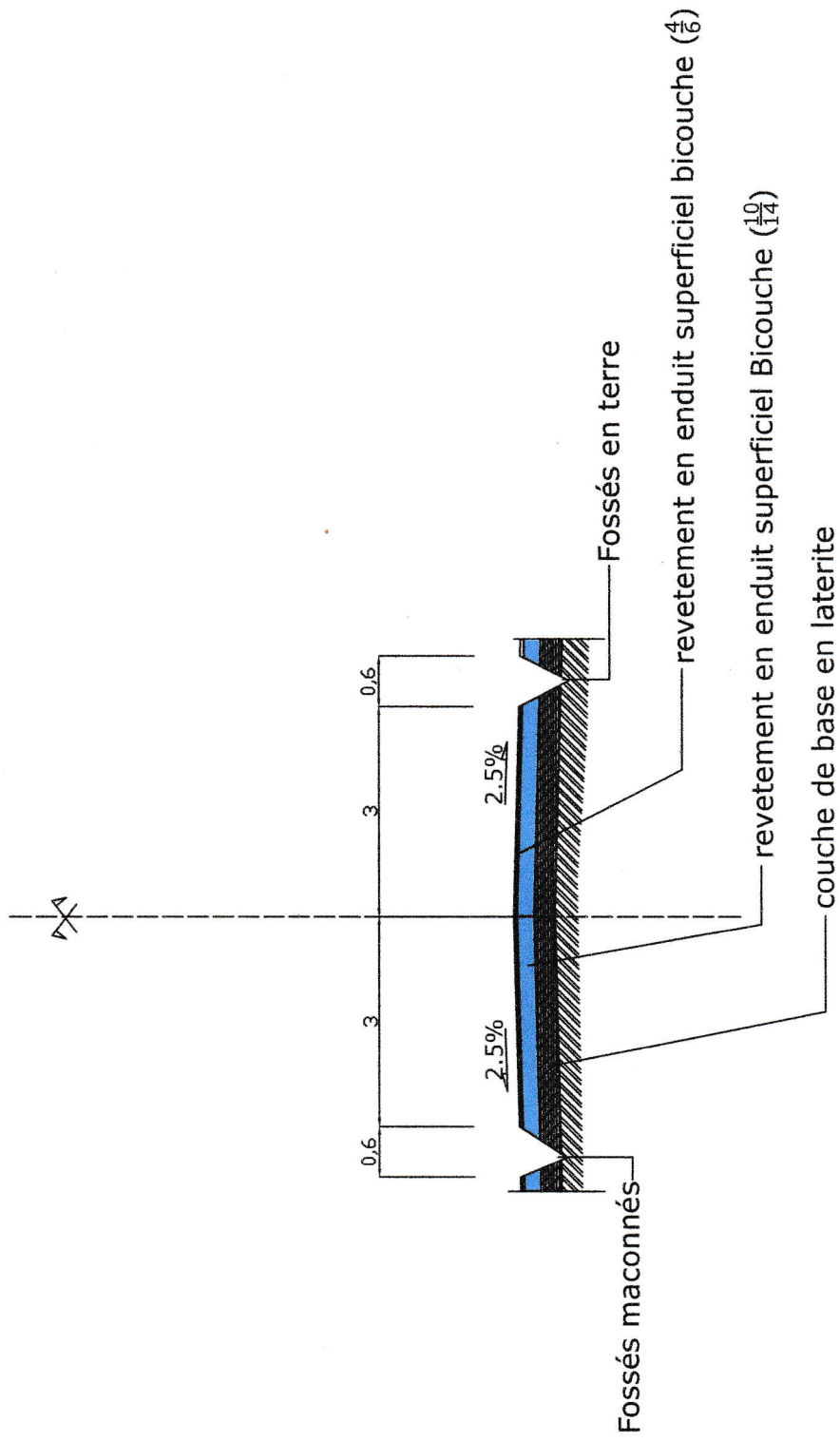
Ces travaux suivront la méthodologie suivante :

Étapes préparatoires : Approbation des plans d'exécution et des notes de calculs, Implantation suivant le principe Préalablement approuvé par le Maître d'œuvre, Réalisation des fouilles mécaniques ou manuelles nécessaires Conformément au plan d'exécution, Evacuation des matériaux excédentaires vers les zones de dépôt Préalablement agréées par la Mission de Contrôle, Réglage et compactage du fond de fouilles, L'exécution d'une couche de 15 cm d'épaisseur de béton de propreté.

Nettoyage du béton de propreté et implantation sur le béton de propreté, Réception de l'implantation sur le béton de propreté, Pose, stabilisation et alignement des coffrages, Pose et alignement du ferrailage et fixation des calles à béton, Réception sur site du béton, Remplissage du coffrage par du béton et vibrage, finition par talochage de la surface, Décoffrage après la prise du ciment et ragréage éventuel. Pour assurer la continuité du coulage des dalots suivant leur longueur, la mise en place d'un joint par de mortier au SIKALATEX entre chaque arrêt béton est indispensable.

PLAN TYPE DES OUVRAGE

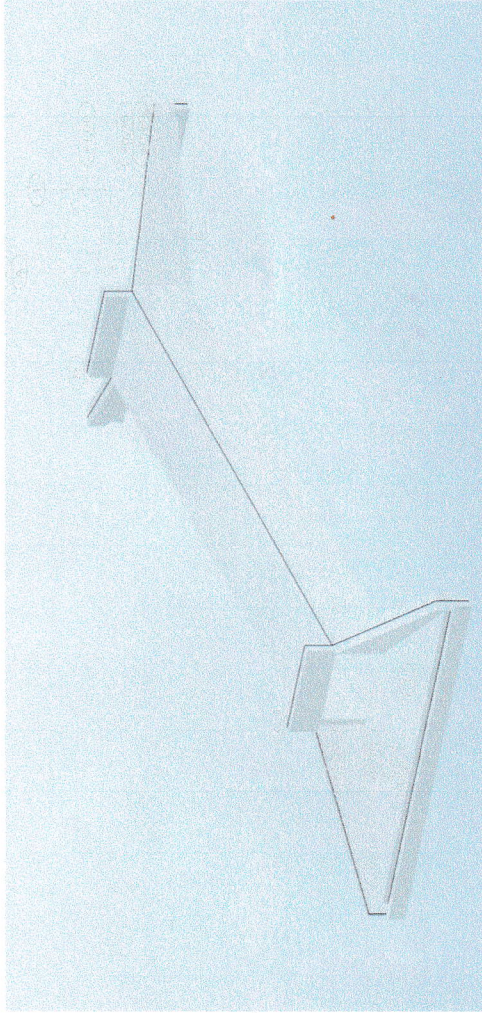
df-



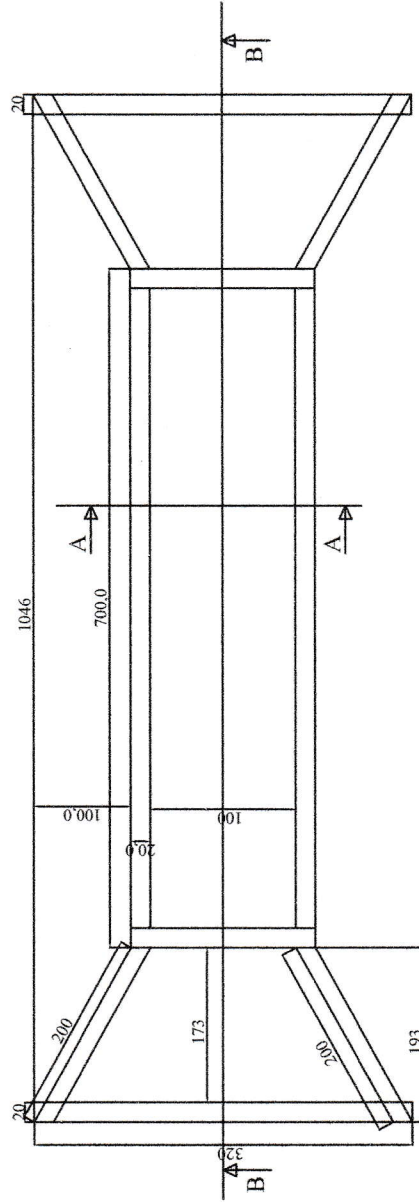
PROFIL EN TRAVERS TYPE

9-

VUE 3D



VUE EN PLAN

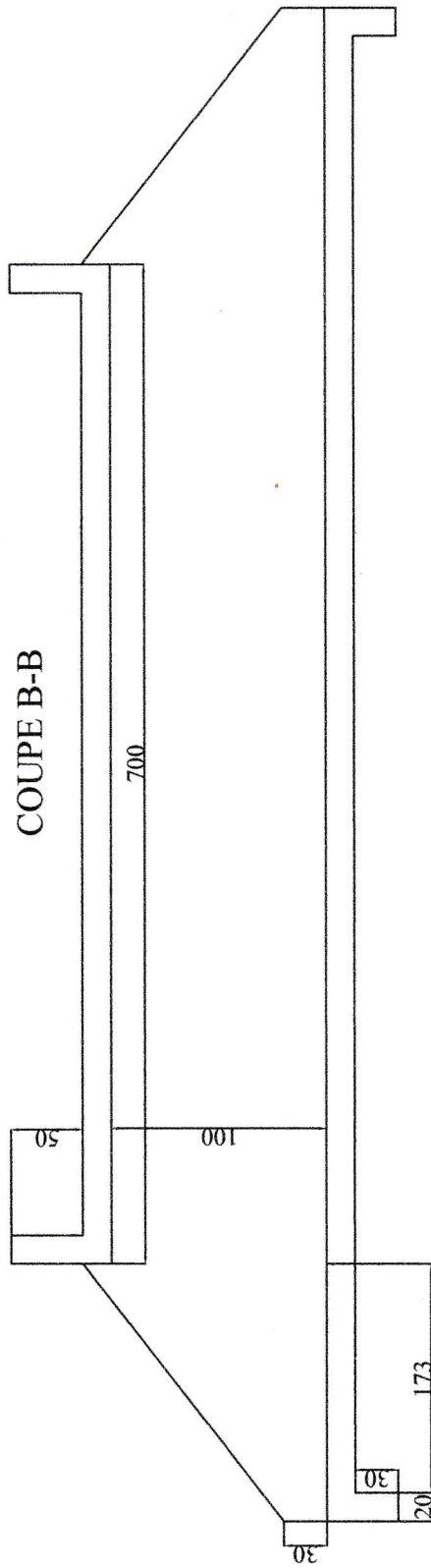


Etude technique d'un Dalot 1x1x1

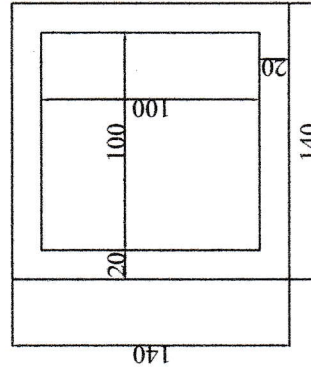
PLAN N°1 COFFRAGE DU DALOT

Echelle : 1/50

PLANS DE COFFRAGE



COUPE A-A



Etude technique d'un Dalot 1x1x1

PLAN N°2 COFFRAGE DU DALOT

Echelle : 1/50